

### Extraits de son livre *Le destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale*, Seuil 2013



Dans la France d'aujourd'hui, sept enfants de cadres sur dix exercent un emploi d'encadrement quelques années après la fin de leurs études. A l'inverse, sept enfants d'ouvriers sur dix demeurent cantonnés à des emplois d'exécution. Plus de deux siècles après la Révolution, les conditions de naissance continuent à déterminer le destin des individus. On ne devient pas ouvrier, on naît ouvrier.

Bien sûr, sur le long terme, la société française s'est considérablement ouverte. Tout au long du XXe siècle, les bouleversements de la structure sociale et les progrès de l'éducation ont conduit un nombre croissant d'individus à cheminer dans l'espace social et à s'élever au-dessus de la condition de leurs parents. (...) Pourtant, la société française reste minée par les inégalités.

Si le niveau d'éducation s'élève au fil des générations et si les progrès des taux de scolarisation à tous les âges sont impressionnants sur le long terme, des zones d'ombre demeurent. Plus de 120 000 jeunes sortent chaque année sans aucun diplôme ou avec uniquement le brevet des collèges. Dans une société où le diplôme exerce une forte emprise sur l'insertion professionnelle et le déroulement de la carrière, les « vaincus » de la compétition scolaire conservent durablement les stigmates de leur échec. Le fait que les enfants des classes populaires soient surreprésentés parmi ces derniers contribue à maintenir un degré élevé de reproduction sociale. Ainsi, parmi les individus sortis de formation initiale avec au plus un brevet des collèges au cours des dernières années, 55% ont un père ouvrier, 70% une mère elle-même sans diplôme. Seuls 3% ont un père cadre et moins de 2% une mère diplômée de l'enseignement supérieur.

Au-delà de l'élévation des taux de scolarisation, il reste à mesurer la portée de la démocratisation des chances scolaires : dans quelle mesure la massification de l'enseignement a-t-elle permis de réduire les inégalités entre les différents groupes sociaux ? Aujourd'hui, les enfants d'ouvriers constituent près de 28% des enfants scolarisés au collège, un poids tout à fait conforme à leur part dans l'ensemble de la population. Tandis que les enfants d'ouvriers nés dans les années 1930 n'étaient que 2% à obtenir le baccalauréat, la proportion est de 49% pour leurs homologues nés entre 1983 et 1987. De même, alors que les statistiques laissent entrevoir que les enfants d'ouvriers représentaient environ 5% des étudiants au début des années 1960, leur proportion s'élève à 11% en 2010. Collège, lycée, études supérieures : les enfants d'ouvriers, et, plus généralement, des classes populaires ont franchi l'une après l'autre les différentes portes de l'enseignement. De ce point de vue, la démocratisation de l'école ne fait guère de doute.

Pourtant, depuis de nombreuses années, la portée de ce mouvement de démocratisation est sinon remise en cause, du moins sérieusement nuancée. En premier lieu, les progrès de la scolarisation des enfants des classes populaires ne doivent pas être surestimés : si leur part augmente à tous les niveaux, elle diminue rapidement au cours du cursus. Par exemple, 38% des élèves de sixième en 1995 étaient enfants d'ouvriers ou d'inactifs, mais sept ans après, ils ne représentent plus que 19% des bacheliers généraux. A l'inverse, les enfants de cadres supérieurs voient leur proportion doubler, passant de 16% à 33%.

De plus, pour expliquer l'absence de réelle démocratisation scolaire, un autre argument est celui de la filiarisation croissante du système éducatif. Au fur et à mesure que les taux de scolarisation progressent, les différents niveaux de l'enseignement voient leur structure se complexifier, avec la création de nouvelles filières. L'exemple le plus éloquent est probablement celui du baccalauréat. La création du baccalauréat technologique en 1968, puis celui du baccalauréat professionnel en 1985, contribuent beaucoup à la hausse du taux de bacheliers. Or ces différentes filières, qui ne préparent pas au même avenir, sont très clivées socialement : le tiers seulement des enfants d'ouvriers bacheliers de 2009

décrochent un baccalauréat général, contre les trois-quarts des enfants de cadres supérieurs. En 2010, 36% des candidats au baccalauréat professionnel ont un père ouvrier, contre seulement 15% des élèves de classe de terminale générale. Cette filiarisation se retrouve également dans l'enseignement supérieur. Les enfants d'ouvriers, lorsqu'ils poursuivent leurs études après le baccalauréat, sont surreprésentés dans le supérieur court (BTS, IUT) et sous-représentés dans les filières « nobles » (droit, médecine). La prise en compte du système des classes préparatoires et des grandes écoles vient encore accentuer les inégalités sociales de cursus dans l'enseignement supérieur. 51% des élèves des « grands établissements » ont un père cadre ou exerçant une profession intellectuelle supérieure (et 4% un père ouvrier).

Toutefois, il reste à souligner les limites du rôle de l'éducation dans le processus de mobilité sociale. Ainsi, en 1999, à niveau de diplôme équivalent, les trentenaires dont le père étaient ouvriers avaient une probabilité d'exercer un emploi de cadre ou une profession intellectuelle inférieure de 8 points à celle de leurs homologues de père cadre. Dix ans plus tard, en 2009, cette pénalité s'élève à 14 points.

Il ne faut toutefois pas abandonner le combat de l'école, mais cela nécessite une prise de conscience douloureuse : le système éducatif français, dans sa façon de fonctionner, n'est pas ou n'est plus méritocratique. Au contraire, son élitisme a pour conséquence la recherche d'une excellence réservée à quelques élus issus toujours plus fréquemment des milieux favorisés, tandis que les « vaincus » de la compétition scolaire sont voués au destin d'élèves puis de citoyens de seconde zone.

En fonction de leur origine sociale, les enfants arrivent à l'école avec des niveaux différents. Or l'école n'apparaît à aucun moment capable de corriger ces inégalités. Pire encore, ces dernières augmentent dès les premières années de scolarité. Par exemple, il a été démontré que non seulement les élèves quittent la maternelle et abordent le CP avec des niveaux scolaires socialement différenciés, mais que la progression à l'école primaire diffère également selon l'origine sociale. Tout cela incite à agir très tôt, dès l'école maternelle et l'école primaire. Or, en 2006, comparée à la moyenne des pays de l'OCDE, la France dépensait en moyenne par élève 5% de moins pour un élève de maternelle, 15% de moins pour un élève de primaire, mais 10% de plus pour un collégien et 26% de plus pour un lycéen. L'intensification des inégalités sociales de réussite au cours de la scolarité s'explique certes par un manque de moyens (essentiellement au niveau du primaire), en comparaison avec la plupart des pays de l'OCDE, mais aussi par l'élitisme de l'école française. Christian Baudelot et Roger Establet ont mis en évidence les effets délétères de l'élitisme républicain et de la culture de l'évaluation, du classement et de l'élimination précoce. La recherche de l'excellence pour un nombre restreint d'élus, censés composer l'élite de la nation, se traduit par l'élimination progressive des élèves les moins armés, massivement issus des milieux modestes.

Il n'existe pas d'école parfaite, ni d'école qui illusoirement promettrait de gommer toutes les différences sociales. Les comparaisons internationales indiquent toutefois que plus l'école est « scolaire » rapidement, et uniquement scolaire, plus les écarts entre faibles et forts grandissent vite. Une école moins scolaire, c'est-à-dire qui évalue et classe plus tard et transforme ses pratiques pédagogiques, semble plus efficace du point de vue de la réduction des inégalités entre « faibles » et « forts ». Puisque les enfants des classes populaires sont surreprésentés parmi les faibles et que les enfants favorisés le sont parmi les forts, une école moins scolaire dans les premières années serait une école plus juste et moins reproductrice.

Depuis plusieurs années, de nombreux dispositifs ont été mis en place, visant à faciliter l'accès des lycéens issus de territoires et de milieux sociaux défavorisés aux filières d'excellence, à l'instar des célèbres conventions ZEP de Sciences Po. Ces dispositifs ont un objectif évident et parfaitement louable : démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur et, plus particulièrement, à celui dit « d'excellence ». Pour autant, ils interviennent beaucoup trop tardivement et auprès d'effectifs beaucoup trop restreints pour avoir un effet significatif sur l'égalisation réelle des chances sociales. En effet, ils profitent à des lycéens issus de milieux défavorisés, qui, en fréquentant des classes de terminale générale, sont déjà statistiquement des « survivants » dans un système éducatif qui exclut très rapidement les enfants des milieux les plus populaires.